

DE LA PRÉCAUTION À LA RAISON : LA 5G, POUR UNE APPROCHE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE INCLUANT LE CITOYEN

Martine WONNER

- ▶ Députée Libertés et territoires du Bas-Rhin
- ▶ Membre de la commission des Affaires sociales



Les enchères relatives à la 5G se sont déroulées en septembre 2020 au grand dam des citoyens qui réclamaient un véritable moratoire sur son déploiement. Balayé d'un revers de main par l'exécutif, sous de faux prétextes, caricaturant celles et ceux d'entre nous demandant une véritable réflexion par un moratoire d'« Amish », ce sujet inquiète à la fois les citoyens et les experts.

Le moratoire réclamé par la Convention Citoyenne pour le climat avait pour objectif de déterminer les risques environnementaux potentiels de la 5G. L'ARCEP indique que l'impact du numérique sur l'environnement reste pour le moment inférieur à celui des secteurs du transport ou du logement, mais, qu'avec l'évolution des usages, il pourrait augmenter; l'ARCEP semble avouer à demi-mot qu'elle ne sait pas. Elle compte mettre en place un « baromètre environnemental » en lien avec le Gouvernement et l'ADEME et a ouvert une plateforme de travail sur le thème « pour un numérique soutenable », autant de « comités Théodule » déconnectés des réalités citoyennes, à l'inverse de l'exemple de l'eurométropole de Strasbourg qui a lancé des ateliers citoyens sur le sujet.

La véritable question n'est pourtant pas qu'environnementale : elle est avant tout sociétale. Que permet la 5G, et avons-nous besoin de cette 5G ? Techniquement, les débits en 5G seront jusqu'à dix fois plus élevés que ceux de la 4G. Pour l'utilisateur, cela veut dire une possibilité de charger dans un même laps de temps dix fois plus de données, avec un temps de latence bien plus court. Cette très faible latence permet un déploiement dans des appareils qui ne pouvaient auparavant pas se satisfaire de la 4G pour fonctionner : objets connectés, voiture connectée...

Ce choix de technologie semble avoir été réalisé avant un choix de société. Il ne faut pas nier les avantages procurés par la technologie : la téléchirurgie, la prévention des maladies chroniques ou encore la sécurité routière sont à cet égard des avancées positives que pourrait amener la 5G.

Mais quid de la « toute-numérisation » de pans de la société, dans un moment où la crise sanitaire et les décisions gouvernementales nous éloignent plus que jamais les uns des autres, tuant les liens

« Ce choix de technologie semble avoir été réalisé avant un choix de société »

sociaux ? Quid de la nécessité des apports d'une technologie qui ambitionne d'aller toujours plus vite ? Quid de la prise en compte des avis des citoyens sur une technologie dont les conséquences sur leurs vies n'ont jamais été ni explicitées, ni choisies ?

Une autre question demeure sur les choix technologiques sous-entendus par la 5G. L'ARCEP explique que la 5G sera une technologie « évolutive ». Y aurait-il plusieurs 5G ? Celle qui est actuellement déployée est une « évolution » de la 4G : elle réutilise pour partie la bande de 700 MHz et

2,1 GHz déjà attribués à la 4G, et les bandes de 3,5 et 3,8 GHz utilisées par le Ministère de l'Intérieur.

Les véritables questionnements tournent autour du développement des ondes millimétriques, qui ont une longueur d'onde resserrée, allant de 1 cm à 1 mm (équivalent à des fréquences allant de 30 à 300 GHz) dont le comité d'experts spécialisé de l'ANSES saisie en 2019 n'a pas réussi à lever les aspects douteux sur les aspects sanitaires quant à l'exposition de la population à ces ondes, soulignant le manque d'études relatives à certaines fréquences. ●

